

INTERDICTION DU LIVRE INTITULÉ  
"THE PARASITES".

\*M. CASGRAIN demande:

1. Le Gouvernement a-t-il supprimé ou prohibé la circulation d'un livre écrit par Arthur Mee, sur la tempérance, et ayant pour titre "The Parasites" ?
2. Ce livre contenait-il le portrait de l'un des membres actuels du Gouvernement unioniste ?
3. Dans l'affirmative, ce livre a-t-il été imprimé avec l'approbation officielle, et aux frais du public, en première instance ?

L'hon. M. BURRELL (secrétaire d'Etat):

1. Oui.
2. Non.
3. Non.

ANNONCES DE L'EMPRUNT DE LA  
VICTOIRE.

Relativement à l'item de \$2,919.60 compris dans le relevé produit le 24 avril 1918, constituant le montant payé au "Toronto Globe" pour annonces de l'emprunt de la Victoire,

1. Quel espace en lignes ou pouces cette annonce a-t-elle rempli dans le "Toronto Globe" ?
2. L'annonce de même nature a-t-elle rempli le même espace dans les colonnes du "Toronto Star" et du "Toronto World" que dans celles du "Toronto Globe" ?
3. Si oui, pourquoi le "Star" n'a-t-il reçu que \$2,757.40 et le "World", que \$1,946.40 ?

L'hon. M. REID (ministre des Chemins de fer et des Canaux):

1. 32,440 lignes.
2. Oui; 1,400 lignes de plus, dans le "Toronto World", édition du dimanche.
3. Les paiements ont été faits au taux des annonces professionnelles, qui était, pour le "Toronto Star", de 8 cents  $\frac{1}{2}$  la ligne; pour le "Toronto World", de 6 cents la ligne, et, pour le "Toronto Globe", de 9 cents la ligne.

\*L'hon. M. MURPHY demande:

Relativement à l'item de \$1,615.95 et à l'item de \$1,613.17 compris dans le relevé produit le 24 avril 1918, constituant les sommes respectives payées à "The Ottawa Citizen" et à "The Ottawa Journal-Press" pour les annonces de l'emprunt de la Victoire:

Quel espace en lignes ou pouces ces annonces ont-elles occupé dans l'un et l'autre de ces journaux ?

L'hon. M. REID: "Ottawa Citizen," octobre, 3,055 lignes; novembre, 1,990 lignes; décembre, 100 lignes. "Ottawa Journal", octobre, 2,215 lignes; novembre, 28,648 lignes; décembre, 100 lignes.

\*L'hon. M. MURPHY demande:

Relativement à l'item "News Editorial and Feature Service", \$5,762.38 contenu dans le relevé des sommes payées pour les annonces de l'emprunt de la victoire:

A qui cette somme a-t-elle été payée et pour quel travail ?

[L'hon. M. Calder.]

L'hon. M. REID: Payé à la "Canadian Press Association" (autorisée) pour articles et services comme suit:

Salaires.. . . . .	\$ 829 00
Articles spéciaux, dessins, etc. . . . .	1,693 25
Impression.. . . . .	778 00
Clichés, matrices, en com- pte avec la British and Colonial Press (limitée).	530 97
Travail sténographique à l'extérieur "Might Di- rectories" . . . . .	251 72
Loyer de bureau—édifice de la Dominion Bank—du 10 octobre au 1er décem- bre, 1917.. . . . .	101 40
Winnipeg Newspaper Union List . . . . .	260 00
Dominion Press Clipping Agency . . . . .	200 00
Fournitures de bureau..	57 05
Divers.. . . . .	131 44
Dépenses de voyage du bu- reau consultatif des édi- teurs.. . . . .	929 55
	<hr/>
	\$ 5,762 00

\*L'hon. M. MURPHY demande:

Relativement à l'item "Honoraires des agences de publicité suivantes: A. McKim, Gibbons, McConnell and Ferguson, Norris and Patterson and Desbarats,—\$16,452.01" contenu dans le relevé des montants payés pour les annonces de l'emprunt de la victoire:

1. Quelle partie de ce montant a-t-on payée à chacune de ces agences ?
2. Sur quoi se basait-on pour faire le calcul du montant à payer dans chaque cas ?
3. Pourquoi le travail en question n'a-t-il pas été exécuté comme d'habitude par le personnel de l'imprimeur du Roi à l'imprimerie de l'Etat ?

L'hon. M. REID (ministre des Chemins de fer et des Canaux):

(1) A. McKim, limitée.. . . .	\$ 3,222 51
J. J. Gibbons, limitée.. . .	3,423 90
McConnell et Ferguson..	3,399 58
Morris et Patterson, limitée.	3,588 49
Desbarats Advertising Agency.. . . . .	2,817 53
	<hr/>
Total.. . . . .	\$16,452 01

2. 10 p. 100 sur le prix des annonces.
3. Toute la publicité a été faite par les organisateurs de l'emprunt.

PRODUIT DES DROITS DE GUERRE SUR  
LES INSTRUMENTS ARATOIRES.

M. MACNUTT demande:

Quel est le total des recettes que le Gouvernement a retirées annuellement de l'imposition de la "taxe de guerre" de 7 $\frac{1}{2}$  pour 100 jusqu'aujourd'hui ?

2. Combien le Gouvernement a-t-il retiré de l'importation des instruments aratoires ?